



Conseil de sécurité

Débat public

Protection des civils en période de conflit armé: protection des journalistes

Protection of civilians in armed conflict: protection of journalists

New York, le 17 juillet 2013

Déclaration de S.E. M. Paul Seger, Représentant permanent

Madame la Présidente,

Récemment, j'ai accordé un entretien au journaliste suisse Patrick Vallélian ; cet entretien n'aurait pas pu avoir lieu si le journaliste en question n'avait pas eu énormément de chance. Il a en effet survécu miraculeusement à un incident à Homs l'année passée. Si l'on en croit son récit, cet incident comportait tous les traits d'un piège. Son collègue français, Gilles Jacquier, en revanche, a été tué dans le même incident.

Ce n'est ici qu'un exemple parmi tant d'autres qui démontrent que, dans toutes les régions du monde, les journalistes sont confrontés à des menaces, des agressions, des enlèvements, des disparitions, voire des meurtres. Au niveau mondial, on constate une augmentation du nombre de meurtres et de détentions de journalistes au cours des dernières années. La Suisse rappelle que les journalistes accomplissant des missions professionnelles dangereuses dans des zones en proie à des conflits armés sont des civils, et qu'ils ne doivent donc pas être pris pour cibles, à moins qu'ils ne participent directement aux hostilités. Nous tenons aussi à rappeler la résolution S/RES/1738 (2006) du Conseil de sécurité, qui appelle les Etats à prévenir les attaques contre les journalistes et souligne l'importance des instruments juridiques de protection comme les Protocoles additionnels aux Conventions de Genève.

L'impunité, qui est souvent un corollaire de la portée politique du travail des journalistes, peut être considérée comme l'une des principales causes des attaques répétées dont ils sont victimes. Or, les médias ne peuvent être libres si les journalistes sont délibérément pris pour cibles, ou si leurs agresseurs restent impunis.

C'est pour cette raison que je remercie les Etats-Unis d'avoir organisé ce débat. Sans liberté d'opinion et d'expression, il ne peut y avoir de démocratie ni de bonne gouvernance. De plus, lors de conflits armés, la communauté internationale doit disposer d'informations fiables et indépendantes si elle veut être en mesure de remplir son rôle. Le travail des journalistes peut

par exemple contribuer de manière significative à recueillir des informations sur des violations du droit international. Ainsi, les représentants des médias jouent un rôle non négligeable dans la prévention de telles violations et participent à la lutte contre l'impunité de leurs auteurs.

Tant que les journalistes continueront d'être harcelés ou même tués en raison de leur travail, la liberté des médias ne restera qu'un vain mot. Non seulement les journalistes ont le droit d'être protégés, mais les violences contre eux doivent faire l'objet d'une enquête rapide, impartiale et efficace.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Madam President,

I have recently been interviewed by Swiss journalist Patrick Vallélian. The interview would not have taken place if the journalist in question had not been extremely lucky. Indeed, he miraculously survived an incident in Homs last year. His accounts show that the incident was nothing less than a trap. Gilles Jacquier, his French colleague, was killed in the same incident.

This is but one example that demonstrates that around the world, journalists face threats, assaults, abductions, disappearances and even death. A worldwide increase in murders and imprisonment of journalists has been noted within the last years. Switzerland recalls that journalists engaged in dangerous professional missions in areas of armed conflict are civilians and shall not be the object of attacks, unless and for such time as they are directly participating in hostilities. I should also like to recall the importance of S/RES/1738 (2006), which calls on States to prevent attacks on journalists and recalls the importance of protective legal instruments such as the additional protocols to the Geneva Conventions.

Impunity, often a by-product of the political impact of journalistic activities, is seen as the major cause of continuous attacks on journalists. And, if journalists are deliberately targeted, or if those who attack them go unpunished, the media cannot be free.

This is why I thank the United States for organizing this debate. Freedom of opinion and expression is an indispensable component for democracy and good governance. Moreover, in situations of armed conflict, reliable and independent information is essential for the international community to play its role. The work of journalists can for instance make an important contribution to the recording of information on violations of international law. Hence, journalists assist in preventing violations of international law as well as facilitating the fight against impunity for such violations.

Freedom of the media will remain nothing but an empty promise as long as journalists continue to be harassed or even killed because of their work. Not only do journalists have the right to be protected, but the conduct of investigations into crimes of violence against them must also be conducted promptly, impartially and effectively.

Thank you.